

# Formation 1 Formation IOBSP

150 heures

**1 700 euros**

Vous trouverez ci-après le programme de la formation IOBSP en e-learning.

## Objectifs

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les IOBSP (délivrance du niveau I)
- Répondre aux exigences capacité professionnelle pour être immatriculé(e) auprès de l'ORIAS **en tant que Courtier ou Mandataire**

Bénéficier d'une formation commerciale pour être opérationnel et réussir plus rapidement

## Cible

Personnes ne répondant aux conditions de capacité professionnelle et souhaitant exercer dans les catégories courtiers, mandataires non exclusif, mandataires de courtiers, mandataires de mandataires non exclusif, salariés de courtiers, salariés de mandataires non exclusifs, salariés de mandataires d'intermédiaire.

## Modalités d'examen

L'évaluation de la formation prendra la forme d'un QCM **et d'une évaluation écrite.**

**En cas d'échec, une session de rattrapage sera organisée pour le candidat dans le mois qui suit le premier examen.**

## Pré requis

Préalablement à cette formation, les participants devront :

- Avoir des notions de banque et d'intermédiation
- Connaître le vocabulaire juridique associé

## Programme

A. — La formation de tronc commun  
(durée minimale : 60 heures)

1. Les savoirs généraux :
2. Connaissances générales sur le crédit.

3. Notions générales sur les garanties.
4. Notions générales sur les assurances des emprunteurs.
5. Les règles de bonne conduite.
6. Contrôles et sanctions.

## B. - Les modules spécialisés

### 1. Module n° 1 : crédit consommation et crédit de trésorerie (durée minimale : 14 heures)

- 1.1. L'environnement du crédit de trésorerie et à la consommation.
- 1.2. Le crédit à la consommation.
- 1.3. Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur.
- 1.4. La préparation d'un dossier de crédit à la consommation.
- 1.5. Etude détaillée de plusieurs dossiers.  
Savoir rédiger une note de synthèse.

### 2. Module n° 2 : le regroupement de crédits (durée minimale : 14 heures)

- 2.1. L'environnement du regroupement de crédits.
- 2.2. Le regroupement de crédits.
- 2.3. Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information du candidat au regroupement.
- 2.4. Le dossier de regroupement.
- 2.5. Etude détaillée de plusieurs dossiers.  
Savoir rédiger une note de synthèse.

### 3. Module n° 3 : les services de paiement (durée minimale : 14 heures)

- 3.1. L'environnement des services de paiement.
- 3.2. Les différents services de paiement.
- 3.3. Les droits de la clientèle en matière de services de paiement (délais d'exécution des ordres, informations, incidents de paiement...).
- 3.4. La préparation d'un dossier de service de paiement.
- 3.5. Etude détaillée de plusieurs dossiers.  
Savoir rédiger une note de synthèse.

### 4. Module n° 4 : le crédit immobilier (durée minimale : 14 heures [niveau 2] et 24 heures [niveau 1])

- 4.1. L'environnement du crédit immobilier.
- 4.2. Les intervenants et le marché.
- 4.3. Le crédit immobilier.
- 4.4. Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur.
- 4.5. La constitution du dossier de crédit immobilier.
- 4.6. Etude détaillée de plusieurs dossiers.  
Savoir rédiger une note de synthèse.

Contactez-nous au : **01.75.85.85.97**